

FORMATION DE SENSIBILISATION A LA LUTTE CONTRE L'ARRÊT CARDIAQUE ET AUX GESTES QUI SAUVENT

La formation de sensibilisation à la *lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent* prépare les futurs retraités à intervenir rapidement et efficacement lors de situation d'accident, tout en connaissant les gestes qui sauvent.



GPS FORMATION

Obligation : chaque employeur est dans l'obligation de proposer cette sensibilisation à tous ses collaborateurs proches du départ à la retraite. Il n'a pas à obliger les salariés à la suivre puisqu'ils pourront suivre cette formation sur volontariat de leur part.

Cette sensibilisation est valable 2 ans.

L'employeur est cependant tenu de laisser un temps raisonnable à ses salariés pour qu'ils puissent effectivement suivre la formation avant leur départ à la retraite.

Ce stage est réalisé sur le temps de travail effectif.

Les objectifs pédagogiques

En fin de formation, le stagiaire saura :

- Assurer sa propre sécurité, celle de la victime ou de toute autre personne et transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires à son intervention
- Réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position d'attente adaptée
- Réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe

Délais d'accès : selon les places restantes – 48 heures

Accessibilité : formation ouverte avant le départ à la retraite, aux salariés et aussi aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité ou contre-indication médicale.

Modalités pédagogiques

La formation se déroule en présentiel dans notre centre de formation, elle alterne théorie et pratique. Elle associe plusieurs méthodes et techniques pédagogiques : démonstration commentée justifiée, démonstration en temps réel, apprentissage, échange avec le groupe, étude de cas concrets, cas concrets formatifs, travail en sous-groupes...

Moyens pédagogiques

- Ordinateur, vidéos projecteurs et diaporama
- Plan d'intervention et pictogrammes
- Plan d'action prévention et pictogrammes
- Défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires
- Lot de mannequin avec peaux de visage (adulte, enfant, nourrisson)
- Matériel pour la réalisation des simulations
- Matériel d'entretien des mannequins et consommables

Certification

Le suivi de cette formation permet d'obtenir une attestation notifiant le suivi de la formation à la « *lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent* ».

Documents remis en fin de formation

Attestation de fin de formation (article L6353-1 du Code du travail)

Lieu

Au centre de formation et / ou dans vos locaux (sous réserve d'une salle de plus de 25m²)

Dates et Horaire

A la demande

DUREE

2 heures chaque semaine

PRE-REQUIS

- Savoir lire, écrire et comprendre la langue française
- Tout public

LIEU

- Toutes les semaines en inter
- Sur demande en intra (dans vos locaux)

PUBLIC

- Groupe de 4 à 15 stagiaires maximum
- Les salariés d'entreprise (obligation de proposition à ceux partant à la retraite)
- Les élèves du second degré

LEGISLATION

- Loi n°2020-840 du 3 juillet 2020 – Article 3
- Arrêté du 30 juin 2017
- Décret n°2021-469 du 19 avril 2021
- Arrêté du 7 septembre 2022 publié le 22 janvier 2023



INITIEZ-VOUS

**AUX GESTES
QUI SAUVENT**

GPS FORMATION - Filiale du Groupe GPS-SAFI

44 rue Eugène Chevreur – Le Château d'Olonne - 85 180 Les Sables d'Olonne

Tél. : 02 51 01 36 93 – direction.gpsformation@gps-safi.fr - www.gps-safi.fr

SASU au capital de 3 000 € - La Roche-Sur-Yon N° Siret 881 851 463 00029 – APE 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro n° 52850 223 785 auprès du Préfet de région Pays de la Loire
N° CNAPS FOR-085-2028-02-13-20230 740 905 – N° ADEF : APS 42019-8520092301 – APAVE n° 104555

Habilitation INRS n°1487240/2020/SST-01/O/10 – Agrément n°0011 par arrêté préfectoral n° 23/CAB-SIDPC/16 du 3 Janvier 2023

Mise à jour le 7 juin 2023

Programme de la formation Sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent

Compétence 1 : Assurer leur propre sécurité, celle de la victime ou de toute autre personne et transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires à son intervention

1. Protection

- Protection d'une personne exposée à un danger
- Dégagement d'urgence d'une victime

2. Alerter

- Présentation
- Conduite à tenir

Compétence 2 : Réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position d'attente adaptée

1. Hémorragie Interne - Plaies

- Signes
- Causes
- Risques
- Principes d'actions
- Conduite à tenir
- Contact du sang avec la victime

2. Compression directe

- Par compression manuelle
- Par pansement compressif

3. Garrot

- Garrot improvisé
- Garrot de fabrication industrielle

4. Perte de connaissance

- Signes
- Causes
- Risques
- Principes d'actions

Compétence 3 : Réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur

1. Arrêt Cardiaque

- Signes
- Causes
- Risques
- Principes d'actions

2. Libération des voies aériennes

3. Compressions thoraciques

4. Insufflations

5. Défibrillateur automatisé externe - DAE

- Composition
- Localisation
- Conditions d'utilisation

6. Position latérale de sécurité - PLS

Contact informations pédagogiques / Référent handicap

François PAPIN : Responsable d'exploitation – direx.gpsformation@gps-safi.fr

Anthony GREFF : Responsable pédagogique – formation@gps-safi.fr

Camille LENOIR : Assistante de Direction – contact.gpsformation@gps-safi.fr

Téléphone : 02 51 01 36 93

Tarifs (exonération de TVA, article 261 du Code Général des Impôts)

Tarif individuel (Présentiel) dans nos locaux : 70 €

Tarif de groupe : 400 €



GPS FORMATION - Filiale du Groupe GPS-SAFI

44 rue Eugène Chevreul – Le Château d'Olonne - 85 180 Les Sables d'Olonne

Tél. : 02 51 01 36 93 – direction.gpsformation@gps-safi.fr - www.gps-safi.fr

SASU au capital de 3 000 € - La Roche-Sur-Yon N° Siret 881 851 463 00029 – APE 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro n° 52850 223 785 auprès du Préfet de région Pays de la Loire
N° CNAPS FOR-085-2028-02-13-20230 740 905 – N° ADEF : APS 42019-8520092301 – APAVE n° 104555

Habilitation INRS n°1487240/2020/SST-01/O/10 – Agrément n°0011 par arrêté préfectoral n° 23/CAB-SIDPC/16 du 3 Janvier 2023

Mise à jour le 7 juin 2023